



Bureau des radiocommunications

(N° de Fax direct +41 22 730 57 85)

Addendum 1 à la
Circulaire administrative
CA/159

Le 5 octobre 2006

Aux Administrations des Etats Membres de l'UIT et aux Membres du Secteur des radiocommunications

Objet: Réunion de préparation à la Conférence (RPC) chargée d'élaborer le Rapport de la RPC à la Conférence mondiale des radiocommunications de 2007 (CMR-2007) et de s'occuper des études préparatoires en vue de la Conférence suivante

La tenue de la seconde session de la Réunion de préparation à la Conférence (RPC-07-2) du 19 février au 2 mars 2007 à Genève était annoncée dans la Circulaire administrative CA/159. Il y était également indiqué que des informations complémentaires sur les points ci-après allaient être fournies ultérieurement:

- mis à disposition des documents pendant la RPC;
- inscription en ligne.

Ces informations sont communiquées ci-dessous.

Mise à disposition des documents durant la RPC

Il est indiqué dans la Circulaire administrative CA/159 que les contributions sur CD-ROM feront l'objet d'un seul envoi au début de janvier 2007.

A leur arrivée à la réunion, les délégués recevront un exemplaire du CD-ROM contenant toutes les contributions dans les langues dans lesquelles celles-ci seront alors disponibles. En outre, au cours des deux premiers jours de la réunion, des exemplaires papier de toutes les contributions qui ne figuraient pas initialement dans toutes les langues sur le CD-ROM seront distribués.

Par souci d'économie et conformément à la pratique établie, un formulaire sera adressé à chaque Etat Membre et chaque Membre du Secteur sur lequel ils devront indiquer le nom des personnes, cinq au maximum, qui recevront une série complète des contributions sur support papier. A compter du troisième jour de la réunion, ces documents seront déposés dans le ou les casiers respectifs des destinataires désignés. Toutefois, les documents administratifs et les documents d'information seront mis à la disposition de tous les participants pendant toute la durée de la réunion.

Inscription

L'inscription à la réunion débutera le 1er novembre 2006 et se fera exclusivement en ligne. Dans les cas exceptionnels où l'inscription en ligne ne serait pas possible, le coordonnateur désigné par l'Etat Membre ou le Membre de Secteur concerné devrait se mettre en rapport avec le Service d'enregistrement du BR, par télécopie (+41 22 730 6600), afin d'obtenir un formulaire d'inscription.

Point de contact désigné chargé des demandes d'inscription

Il a été demandé à tous les Etats Membres et à tous les Membres du Secteur de désigner un point de contact chargé de traiter toutes les demandes d'inscription. Le nom des personnes ainsi désignées est indiqué sur la page web de la RPC

<http://www.itu.int/cgi-bin/htsh/edrs/TIES/auth/ITU-R/edrs.focalpoint.2>. Cette liste a été élaborée conformément aux informations reçues en réponse au formulaire figurant dans l'Annexe 3 de la Circulaire administrative CA/159 ou sur la base du point de contact TIES indiqué pour chaque entité dans le Répertoire général de l'UIT. Dans le cas où ce point de contact devrait être modifié, veuillez vous mettre en rapport avec le Secrétariat du BR, par courrier électronique (linda.kocher@itu.int), d'ici le 20 octobre 2006. Immédiatement après cette date, tous les points de contact recevront un nom d'utilisateur et un mot de passe qui leur donneront accès au système en ligne sur lequel des instructions leur seront données.

Préinscription

Il est vivement recommandé à tous les participants d'effectuer une préinscription au moyen du système en ligne afin d'éviter de prolonger leur attente au comptoir d'inscription à la réunion situé dans le bâtiment du CICG. Les participants préinscrits recevront une lettre de confirmation, par courrier électronique, après réception du formulaire d'inscription dûment rempli.

Valery Timofeev
Directeur du Bureau des radiocommunications

Distribution:

- Administrations des Etats Membres de l'UIT
- Membres du Secteur des radiocommunications
- Présidents et Vice-Présidents des Commissions d'études des radiocommunications et de la Commission spéciale chargée d'examiner les questions réglementaires et de procédure
- Président et Vice-Présidents du Groupe consultatif des radiocommunications
- Président et Vice-Présidents de la RPC
- Membres du Comité du Règlement des radiocommunications
- Secrétaire général de l'UIT, Directeur du Bureau de la normalisation des télécommunications, Directeur du Bureau de développement des télécommunications